



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1331

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que :

1. Lors de sa séance du 23 octobre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant:

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1331 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE
CHAUSSÉE POUR LES RUES IBERVILLE, CHEMIN SAINT-PHILIPPE,
WOODFERN, MOORECREST, CRESCENT AINSI QUE LES SERVICES
TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS AFFÉRENTS ET DÉCRÉTANT À CES FINS
UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 4 670 000 \$**

2. Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 novembre 2023.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
4. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 22 novembre 2023.

La greffière et directrice des services juridiques,

Original signé par

Me Nathalie Bohémier
greffe@mascouche.ca